



**DIMANCHE 17**  
**SEPTEMBRE 2023**

**36<sup>e</sup>** **TOUR RHUYS**  
**DE R**



**13h00**

**SARZEAU**

**16h20**

**SAINT-ARMEL**

**13h30**

**SAINT-ARMEL**

**COURSE D'ATTENTE ACCESS**

**GUIDE DE ROUTE**

# SOMMAIRE



Le mot du Président	page 3
L'histoire de l'épreuve	page 4
L'édition 2022	page 5
Organisation	page 8
Le plan du parcours	page 9
Le plan du départ	page 10
Le circuit d'arrivée	page 11
L'itinéraire horaire	page 12
L'organigramme	page 14
Les permanences	page 15
Sécurité et recommandations	page 16
Le règlement	page 17
L'environnement	page 20
Le palmarès de l'épreuve	page 21
Les partenaires	page 22

# LE MOT DU PRESIDENT



Bienvenue sur le 36ème Tour de Rhuys !

Dix ans exactement après la victoire de Maxime CAM, le Tour de Rhuys revient avec plaisir à Saint-Armel. L'édition 2022 a été la plus rapide de toutes à une allure de 47,470 km/h. Les records sont faits pour être battus dit-on, alors que nous réserve cette nouvelle édition de la classique « la plus rapide de l'ouest » ? Une course de haut niveau amateur, souvent indécise, que les 146 kilomètres à travers la superbe presqu'île de Rhuys rendront intense et passionnante pour les suiveurs et les supporters et supportrices.

Au départ de Sarzeau, les prétendants seront nombreux car le profil et les routes sont quasi immuables et ouvrent grand l'appétit des hommes en forme en cette fin de saison. Mais un seul gagnant sera couronné à Saint-Armel et rejoindra la longue liste des coureurs ayant marqué de leur empreinte le Tour de Rhuys avant de franchir le rubicon pour certains. Lucas Bourgoyne est le dernier en date, ayant intégré la formation continentale UCI « CIC U Nantes Atlantique » en 2023.

Le Tour de Rhuys est atypique en déroulant son parcours dans une région très touristique, avec de superbes paysages de bord de mer, entre le golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. et ceux de la campagne préservée ponctuée de petits bourgs et villages authentiques. La course impose ainsi beaucoup de concentration et une bonne maîtrise tactique. Briller ici et inscrire son nom au palmarès n'est jamais évident.

Je me réjouis que notre épreuve serve ainsi de tremplin aux jeunes coureurs brillants et qu'elle permette aux directeurs sportifs et recruteurs de détecter et voir se confirmer les talents qu'ils recherchent pour leurs équipes. Nous sommes fiers de participer à cette chaîne de compétition indispensable au cyclisme, forts de l'aide apportée par nos fidèles partenaires privés et de celle des collectivités locales.

Afin de réussir à relever le défi permanent de la sécurité à travers ce territoire exceptionnel et donc encore prisé des touristes chaque week-end de septembre, l'organisation s'appuie sur les sept communes traversées et leurs associations de bénévoles. Un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps à nos côtés et tout particulièrement cette année aux élus et aux services des communes de Sarzeau et de Saint-Armel dont le soutien rend possible l'événement.

Pour terminer, je souhaite saluer deux personnes qui ont compté dans l'histoire de la course : Monsieur Roland Tabart, maire d'Arzon qui nous a quittés récemment, fan de cyclisme et soutien indéfectible de notre organisation, dont les bons mots et le charisme marquaient chaque édition. Et le sympathique Laurent Pichon, troisième à Saint-Gildas-de-Rhuys en 2009, qui s'apprête à boucler une longue carrière chez les professionnels. Il pourra continuer à profiter des charmes de la presqu'île de Rhuys où il vit désormais.

Bonne journée sur le 36ème Tour de Rhuys !

Jérôme LAPPARTIENT  
Président du Vélo Sport de Rhuys et de l'organisation

# L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991. David Lappartient fut ensuite aux manettes de 1998 à 2007, développant alors sa vocation intercommunale, avant que son frère Jérôme prenne le relais en 2008.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys mobilise les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre le sublime golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne horaire à 47,470 km/h en 2022 par Lucas Bourgoyne, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officiel de « course la plus rapide de l'ouest ».

S'appuyant sur son riche passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Deux anciens lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, le « doyen » Julien Simon (2007, Le Hézo) et donc Lucas Bourgoyne (2022, Arzon).

D'autres y ont passé quelques années : Angelo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibaud Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc), Marlon Gaillard (2019, Saint-Gildas-de-Rhuys). Et souvenons-nous que Johan Le Bon, vainqueur du Tour de Bretagne l'an dernier n'avait pas eu le plaisir de connaître la même réussite à Arzon, terminant second après avoir décanté à lui seul un final qui semblait ouvrir un boulevard aux sprinteurs.

Le Tour de Rhuys est aussi très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de cyclisme.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un événement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs. L'héritage a été préservé !

## SURZUR - ARZON



### LE VAINQUEUR

Lucas BOURGOYNE - WB-FYBOLIA MORBIHAN  
147,5 Km en 3 h 06 min 26 sec  
**MOYENNE = 47,470 Km/h**



- 1 - Lucas BOURGOYNE (WB-FYBOLIA MORBIHAN)
- 2 - Johan LE BON (DINAN SPORT CYCLING)
- 3 - Lucas GUILLE (WB-FYBOLIA MORBIHAN)



## LE CYCLISME DE HAUT NIVEAU DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL



# LE 36ème TOUR DE RHUYS



# L'ORGANISATION



## COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 72ème année d'existence

<b>Président</b>	LAPPARTIENT Jérôme – jerome.lappartient@gmail.com
<b>Vice président</b>	ROBIC Yann
<b>Vice présidente</b>	RISSELIN Stéphanie
<b>Secrétaire général</b>	LE GAC Lionel
<b>Secrétaire adjointe</b>	HINDRE Céline
<b>Trésorière gale</b>	CHEURET Céline
<b>Trésorière adjointe</b>	GUILLEMOT Mylène
<b>Membres</b>	DEWILDE Laurent JACOB Christian LAFFEACH Anthony LAPPARTIENT Stéphanie LIDON Rémy

## CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE –

Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@gmail.com

ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com

LOGISTIQUE DEPART – Mairie de Sarzeau et Dominique Trémaudan

LOGISTIQUE ARRIVEE – Mairie de Saint-Armel et Yannick Guéguen

PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – vincentgloaguen@orange.fr

RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr

RESPONSABLE SECURITE – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – jth@wanadoo.fr

SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com

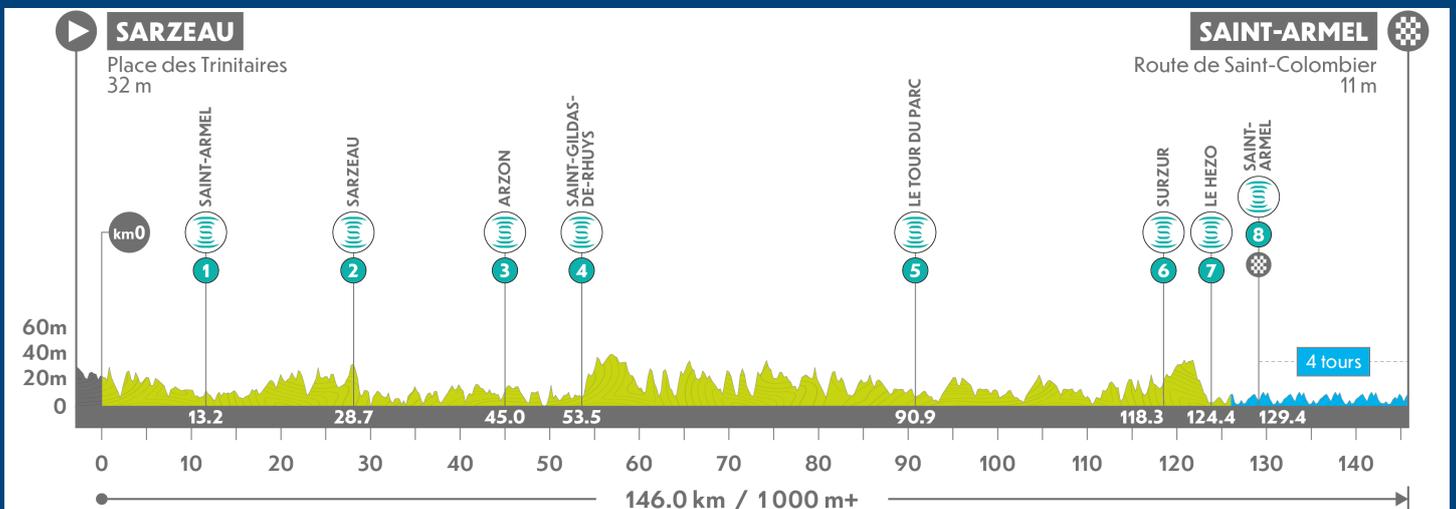
TRESORERIE – Mylène Guillemot : myl.guillemot@gmail.com

GUIDE TECHNIQUE – Camille VINCE : 06.73.15.30.56 – camille.vince1@gmail.com

# LES EQUIPES

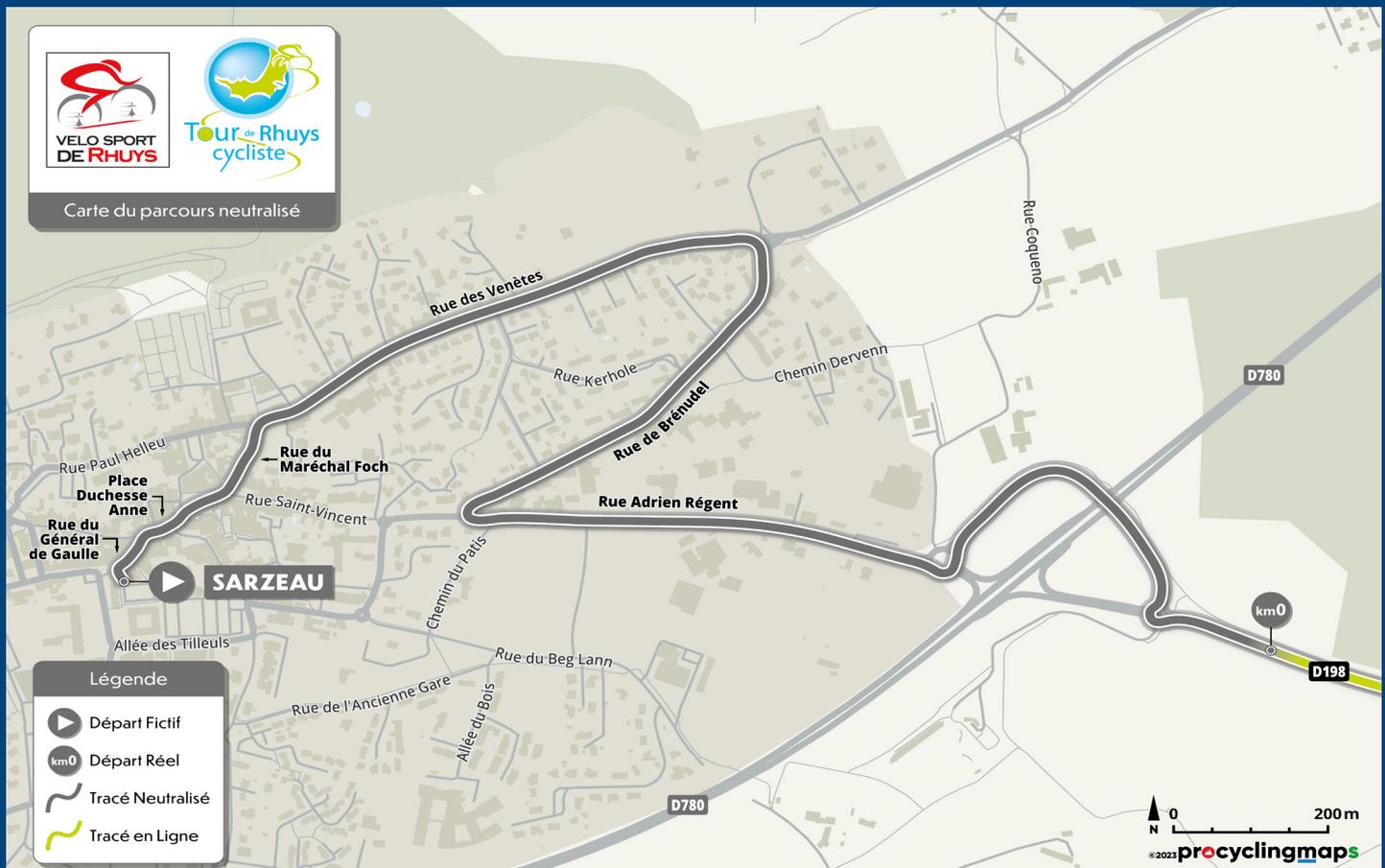


# PLAN DU PARCOURS



## SARZEAU

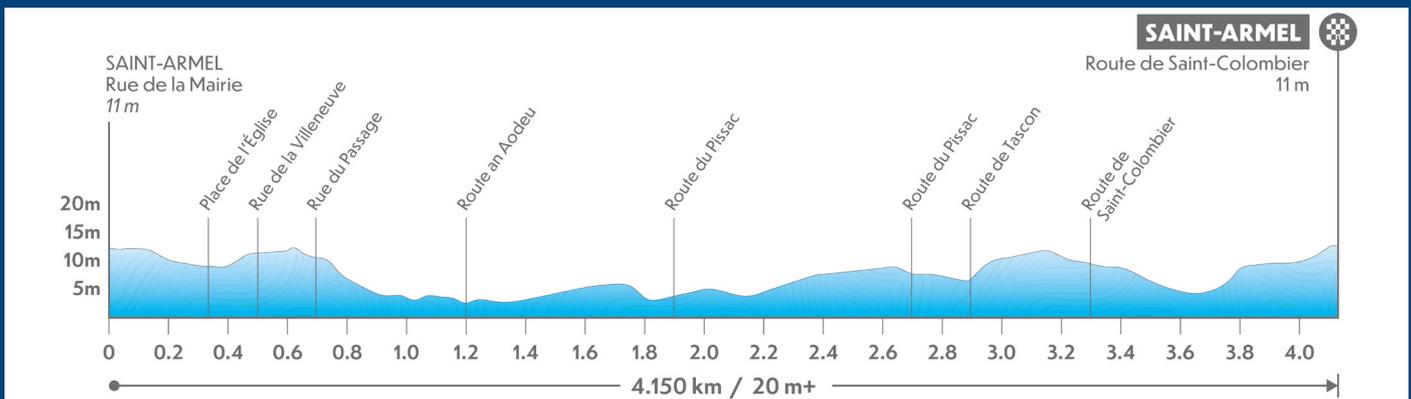
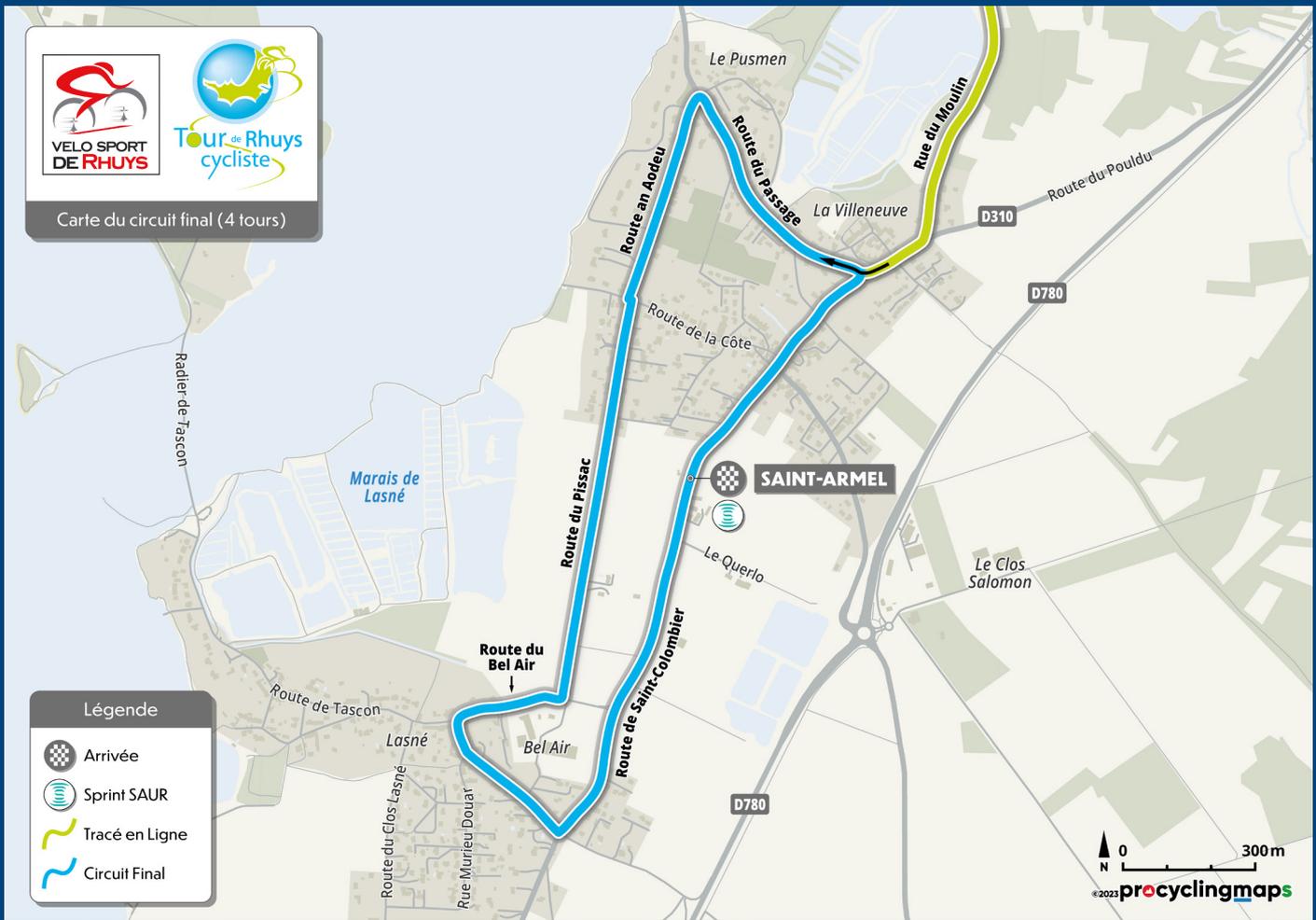
- Rassemblement de départ : Place des Trinitaires (partie ouest, près du bâtiment Robert Hiebst)
- Présentation des équipes de 12h00 à 12h50 Appel des coureurs à 12h50
- Départ fictif à 13h00 – Place des Trinitaires, près de la Maison des Associations, bât. Robert Hiebst
- Parcours neutralisé : *Rue du Général de Gaulle - Pl. de la Duchesse Anne (entrée église Saint-Saturnin) - Pl. Richemont - Rue Foch - Pl. de Francheville - Rue des Vénètes - Rue de Brénudel - Rue Adrien Régent - Giratoire de Kerblanquet - Giratoire des Duchesses*
- Départ réel à 13H07', sur D.198, 100m après le giratoire des Duchesses (entrée piste de BMX), après 2900m neutralisés.





SAINT-ARMEI

# CIRCUIT D'ARRIVEE (4 tours)



## ARRIVEE - SAINT-ARMEI

- Route de Saint-Colombier, face au cimetière, à l'extrémité d'une ligne droite de 400m en léger faux plat (largeur 5,50m).
- Circuit final : Rue de la Mairie - Place de l'église - D.199 - Rue de la Villeneuve - Route du Passage - Route an Aodeu - Route de Pissac - Route de Bel Air - Route de Tascon - Route de Saint-Colombier (4,150km)

**Pas de dérivation prévue pour les directeurs sportifs en amont de la ligne d'arrivée.**

- 1er passage après 13,200 km vers 13H25
- Début du 1er tour entre 15H52 et 16H00
- 4 tours de circuit de 4,150 km (= 16,600 km)
- Arrivée entre 16H13 et 16H22

# ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE	
A PARCOURIR	PARCOURUS		47 Km/h	45 Km/h
<b>146,0</b>	<b>0</b>	<b>SARZEAU - DEPART FICTIF – PLACE DES TRINITAIRES / RUE GENERAL DE GAULLE</b> <b>DEPART REEL LANCE – D.198, route de Penvins, 100m après gir. des Duchesses</b>	<b>13H00</b> <b>13H07</b>	<b>13H00</b> <b>13H07</b>
144,9	1,1	Kerguet	Tout droit	13H08 13H08
142,7	3,3	Le Poulhors	A gauche V.C.	13H11 13H11
142,1	3,9	Les Vignes	Tout droit	13H12 13H12
141,0	5,0	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 1er passage</u>	3ème sortie D.199	13H13 13H13
138,0	8,0	Belle-Croix - 1er passage	A gauche V.C.	13H17 13H17
136,7	9,3	Carrefour rue Ker En Treac'h - route de Bodérin	Tout droit	13H19 13H19
135,9	10,1	Petit giratoire près Kerentré	A droite	13H20 13H20
135,3	10,7	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	3ème sortie V.C.	13H21 13H21
135,0	11,0	Sortie St Colombier – Petit giratoire	1ère sortie	13H21 13H21
133,7	12,3	Le Vandour - Circuit final	Tout droit	13H23 13H23
<b>132,8</b>	<b>13,2</b>	<b>SAINT-ARMEL - Ligne d'arrivée - 1er passage</b>	Tout droit	<b>13H24 13H25</b>
132,5	13,5	Carrefour V.C. - D.199	A droite D.199	13H24 13H25
131,8	14,2	<u>Giratoire du Clos Salomon</u>	2ème sortie	13H25 13H26
130,4	15,6	<u>Giratoire de la Vache enragée</u>	2ème sortie	13H27 13H28
128,7	17,3	Belle-Croix - 2ème passage	Tout droit	13H29 13H30
125,7	20,3	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 2ème passage</u>	A droite V.C.	13H33 13H34
124,6	21,4	Les Vignes	Tout droit	13H34 13H35
124,0	22,0	Le Poulhors	Tout droit D.198	13H35 13H36
121,7	24,3	Kerguet	Tout droit	13H38 13H39
120,3	25,7	Kerblanquette - Gir. Duchesses - Passage sous D.780	1ère sortie	13H40 13H41
119,9	26,1	Petit giratoire Kerblanquette (près caserne pompiers)	3ème sortie D.780	13H40 13H42
118,6	27,4	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	2ème sortie	13H42 13H44
117,8	28,2	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie D.198	13H43 13H45
<b>117,3</b>	<b>28,7</b>	<b>SARZEAU - Rue de la Madeleine (arrivée 2020)</b>	Tout droit	<b>13H43 13H45</b>
<b>117,1</b>	<b>28,9</b>	<b>SARZEAU (Rue Gal de Gaulle - Rue de Kervillard)</b>	A gauche V.C.	<b>13H44 13H46</b>
117,0	29,0	Haut du Bindo	Tout droit	13H44 13H46
114,3	31,7	Fournevay	Tout droit	13H47 13H49
112,2	33,8	Brillac	Tout droit	13H50 13H52
111,3	34,7	Le Pont du Lindin	A droite	13H51 13H53
110,4	35,6	Kerassel	Tout droit	13H52 13H54
109,9	36,1	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche	13H53 13H55
108,7	37,3	Le Net	A gauche V.C.	13H55 13H57
108,2	37,8	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie D.780	13H55 13H57
106,3	39,7	Carrefour D.780 - D.198	A droite D.198	13H58 14H00
105,3	40,7	Béninze	Tout droit	13H59 14H01
103,8	42,2	Kerners	Gauche/Droite	14H01 14H03
103,3	42,7	Carrefour D.198 - Rue de Kerners - Rue du Redo	Tout droit	14H02 14H04
103,0	43,0	Carrefour Rue de Kerners - Rue des Bruyères	A droite Rue des Bruyères	14H02 14H04
102,6	43,4	Rue des Bruyères puis rue des Ajoncs	Tout droit Rue des Ajoncs	14H02 14H05
101,8	44,2	Giratoire Rue des Ajoncs - D.198	2ème sortie	14H03 14H06
101,2	44,8	ARZON - Place de l'église	Tout droit	14H04 14H07
<b>101,0</b>	<b>45,0</b>	<b>ARZON - Rue de La Poste (arrivée 2022)</b>	Tout droit	<b>14H04 14H07</b>
100,7	45,3	<u>Giratoire du Crouesty sur D.780</u>	4ème sortie D.780	14H05 14H08
99,6	46,4	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u>	2ème sortie	14H06 14H09
96,8	49,2	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	3ème sortie	14H10 14H13
94,6	51,4	Carrefour D.780 - Route du Riellec	A droite V.C.	14H13 14H16
94,0	52,0	Le Riellec	Tout droit	14H13 14H16
93,2	52,8	Kerdouin	A gauche	14H14 14H17
<b>92,5</b>	<b>53,5</b>	<b>Gouezan (SAINT-GILDAS-DE-RHUY)</b>	Tout droit	<b>14H15 14H18</b>
91,7	54,3	<u>Carrefour flots directionnels sur D.198</u>	A gauche D.198	14H16 14H19
88,8	57,2	Giratoire P.A. de Kerollaire Sud et Nord	3ème sortie	14H20 14H23
88,5	57,5	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780</u>	1ère sortie D.780	14H21 14H24
87,7	58,3	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	1ère sortie	14H22 14H25
86,4	59,6	Côte de Kergorange	Tout droit	14H23 14H26
84,9	61,1	Côte de Trévenaste	Tout droit	14H25 14H28
83,2	62,8	Côte de La Grée Saint-Jacques (rue Men Beniguet)	A droite V.C.5	14H27 14H31
81,6	64,4	Route de Kerseal - Début déviation de Kerblay	Tout droit	14H29 14H33
80,0	66,0	Giratoire P.A. Kerollaire Sud	2ème sortie D.198	14H31 14H35

# ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE			
A PARCOURIR	PARCOURUS			47 Km/h	45 Km/h	
79,7	66,3	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>	1ère sortie	D.780	14H32	14H36
78,9	67,1	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	1ère sortie		14H33	14H37
77,6	68,4	Côte de Kergorange	Tout droit		14H34	14H38
76,1	69,9	Côte de Trévenaste	Tout droit		14H36	14H40
74,4	71,6	Côte de La Grée Saint-Jacques (rue Men Beniguet)	A droite	V.C.5	14H38	14H42
72,8	73,2	Route de Kerseal - Début déviation de Kerblay	Tout droit		14H41	14H45
71,2	74,8	Giratoire P.A. Kerollaire Sud	2ème sortie	D.198	14H43	14H47
70,9	75,1	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780</u>	1ère sortie	D.780	14H43	14H47
70,1	75,9	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780</u>	2ème sortie		14H44	14H48
68,9	77,1	Kerblanquette	A droite	D.198	14H45	14H50
67,5	78,5	Kerguet	Tout droit		14H47	14H52
65,2	80,8	Le Poulhors	Tout droit		14H50	14H55
62,9	83,1	Penvins	A gauche	D.199	14H53	14H58
61,6	84,4	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 3ème passage</u>	2ème sortie		14H55	15H00
58,6	87,4	Belle-Croix - 3ème passage	A droite	D.199a	14H59	15H04
56,7	89,3	Balanfournis - 1er passage (début de la 1ère boucle)	Tout droit	D.195	15H01	15H06
<b>55,1</b>	<b>90,9</b>	<b>LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle</b>	1e sortieD.324	<b>Sprint SAUR 5</b>	<b>15H03</b>	<b>15H08</b>
53,9	92,1	Pont de Banastère - 1er passage	Tout droit		15H05	15H10
51,9	94,1	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 4ème passage</u>	1ère sortie	D.199	15H07	15H12
48,9	97,1	Belle-Croix - 4ème passage	A droite	D.199a	15H11	15H16
47,0	99,0	Balanfournis - 2ème passage (début de la 2ème boucle)	Tout droit	D.195	15H13	15H19
<b>45,4</b>	<b>100,6</b>	<b>LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle</b>	1e sortieD.324		<b>15H15</b>	<b>15H21</b>
44,2	101,8	Pont de Banastère - 2ème passage	Tout droit		15H17	15H23
42,2	103,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 5ème passage</u>	1ère sortie	D.199	15H19	15H25
39,2	106,8	Belle-Croix - 5ème passage	A droite	D.199a	15H23	15H29
37,2	108,8	Balanfournis - 3ème passage (fin de la 2ème boucle)	A gauche	D.195	15H26	15H32
34,2	111,8	Carrefour D.195 - V.C.	A droite	V.C.	15H30	15H36
32,4	113,6	Près Sainte-Anne Grapon	A gauche	V.C.	15H32	15H38
<b>28,8</b>	<b>117,2</b>	<b>SURZUR (Giratoire sur D.20)</b>	1ère sortie	D.20	<b>15H37</b>	<b>15H43</b>
<b>28,5</b>	<b>117,5</b>	<b>Carrefour D.20 – Rue St Symphorien</b>	A gauche	V.C.	<b>15H37</b>	<b>15H44</b>
28,3	117,7	Carrefour rue St Symphorien – Rue de Lobreont	A droite	V.C.	15H37	15H44
<b>27,7</b>	<b>118,3</b>	<b>SURZUR - Rue des sports</b>	Tout droit	<b>Sprint SAUR 6</b>	<b>15H38</b>	<b>15H45</b>
27,2	118,8	Carrefour sur D.195	Tout droit	D.195	15H39	15H46
22,8	123,2	<u>Giratoire de La Croix de Kermarch sur D.780</u>	2ème sortie	V.C.	15H44	15H51
22,6	123,4	Le Poulho (Carrefour)	A droite	V.C.	15H45	15H52
<b>21,6</b>	<b>124,4</b>	<b>LE HEZO (Mairie)</b>	A g. - D.310	<b>Sprint SAUR 7</b>	<b>15H46</b>	<b>15H53</b>
20,4	125,6	La Villeneuve	Tout droit	D.199	15H47	15H54
<b>20,2</b>	<b>125,8</b>	<b>SAINT-ARMEL - Entrée du circuit final</b>	A droite	V.C.	<b>15H48</b>	<b>15H55</b>
<b>16,6</b>	<b>129,4</b>	<b>SAINT-ARMEL - Ligne d'arrivée - Début du 1er tour</b>	Tout droit	<b>Sprint SAUR 8</b>	<b>15H52</b>	<b>16H00</b>
<b>0,0</b>	<b>146,0</b>	<b>SAINT-ARMEL - ARRIVEE</b>			<b>16H13</b>	<b>16H22</b>
		(après 4 tours de 4,150 km = 16,600 km)				

- DENIVELE POSITIF TOTAL : 1000 mètres
- DENIVELE POSITIF SUR LE PARCOURS EN LIGNE : 920 mètres
- DENIVELE POSITIF SUR LE CIRCUIT FINAL : 80 mètres (4 x 20 m / tour)

# L'ORGANIGRAMME



## L'EQUIPE ORGANISATRICE

### Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Guide technique	Camille VINCE	Restauration / Hébergement	Stéphanie LAPPARTIENT et Christian JACOB
Relations équipes	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO		Sylvie BURGUIN
Relations presse	Guy SEVENO	Fléchage / Défléchage	Jacques MOUSSET
Permanence sportive	Yann ROBIC		Marcel LAURENT
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN	Régulation départ	Jean-Pierre LE GOFF
Speakers	Jean GILLET & Damien MARTIN		Jean LE FLOC'H
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT		Patrick HERRY
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER		Dominique LORIC
Photo-finish	Lionel CARADEC		Jean-Luc ISTIN
Saisie classements	Camille VINCE	Soutien logistique	Communes de Sarzeau et Saint-Armel
Ardoisière	???		Breizh sono / Franck VOGT
Radio/Assistance	Christian MEHEUT	Sonorisation	Thierry JAMBOU
	François LARVOR	Resp signaleurs	Jérôme LAPPARTIENT
Infos course-podium	Louis EVANNO	Déclarations officielles	Jean ROBIC
	Yves-Marie EVANNO	Voiture pré ouverture	Marcel LAURENT et Jacques MOUSSET
Site départ	Dominique TREMAUDAN	Fourgon balai	
	Rémy LIDON		
Site arrivée	Yannick GUEGUEN		

## LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Régis BOSQUET	Commissaire moto 1	Sébastien RIO
Commissaire 1	Lénaïg RIO	Commissaire moto 2	Frédéric SIMON
Commissaire 2	Guy AUFFRET	Juge à l'arrivée	Anne MASSE
Présidente du jury course d'attente	Micheline LE MOIGNE		

## VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Vincent GLOAGUEN / Jérôme LAPPARTIENT / Invités
Président du jury	Arnaud ROBIN / Joseph LAPPARTIENT / Régis BOSQUET
Arbitre avant	Julien GLOAGUEN / Lénaïg RIO
Arbitre arrière	Ludovic MAINGUY / Guy AUFFRET
Juge à l'arrivée	Benjamin LAVILLONNIERE / Anne MASSE
Invités	Lionel LE GAC & David LAPPARTIENT
Médecin	Olivier LE CLAINCHE & Dr. Pierre-Yves TREGUER et Joël GUILLO
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & François LARVOR (méca.)
Assistance neutre 2	Jean-Yves LEVEQUE
Ambulance (2)	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Pré ouverture	Jean ROBIC & Michel JOSSET
Ouverture	Jean-Pierre QUERE & Yves-Marie EVANNO

## PILOTES MOTOS et PASSAGERS

Informations course	Marc LEFORESTIER / Eric NAËL
Arbitre avant	Dominique ROLLAND / Sébastien RIO
Arbitre arrière	Lucien JALU / Frédéric SIMON
Ardoisière	Dominique TREMAUDAN / ???
Sécurité (tous ABEC)	Didier JULE / Alex LE CADRE / Jacques RUSQUET / Audrey BROUSSOT / Xavier LOMENECH / André LENOUVEL / Jean-Marc LE METAYER / Arnaud COUILLET / Patrick VARLAN / Florent GUIROIS / Joël COUDERT

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

# LES PERMANENCES



## PERMANENCE DE DEPART

SARZEAU

Salle Armorique, Espace culturel l'Hermine, rue du Père Coudrin

### Ouverture de la Permanence :

Dimanche 17 septembre de 10H20 à 12H00

### Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Dimanche 17 septembre de 10H20 à 11H20

### Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 17 septembre à 11H30

### Réunion des chauffeurs :

Dimanche 17 septembre à 11H50

## PERMANENCE D'ARRIVEE

SAINT-ARMELE

Bâtiment des services techniques municipaux, route de Saint-Colombier (20m avant la ligne d'arrivée).

Ouverture : de 16H30 à 18H00

## LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

SAINT-ARMELE

Bâtiment des services techniques municipaux, route de Saint-Colombier (20m avant la ligne d'arrivée).



Le parcours du « Tour de Rhuy's », long de 146 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 129,400 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuy's, Surzur et Le Hézo puis de 4 tours d'un circuit de 4,150 km à Saint-Armel soit 16,600 km.

- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 150 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et neuf à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final de Saint-Armel, trente signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulancier avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2023 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuy's) à plusieurs reprises.
- Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.
- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 17 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

## HÔPITAL

### **CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)**

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX  
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

# REGLEMENT PARTICULIER



## ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 36ème Tour de Rhuy's » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy's », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 17 septembre 2023.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs Elite et Open 1.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 17 septembre 2023 de 10H20 à 12H, sur le site de départ salle Armorique, Espace culturel l'Hermine, rue du Père Coudrin, SARZEAU.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 17 septembre de 10H20 à 11H20.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H30 le dimanche 17 septembre 2023 et aura lieu salle Armorique, Espace culturel l'Hermine, rue du Père Coudrin, SARZEAU.

La permanence d'arrivée se situera dans le bâtiment des services techniques municipaux, route de Saint-Colombier (20m avant la ligne d'arrivée), SAINT-ARMEL.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence Radio Tour 157.550 MHz. Les liaisons radio sont assurées par la société Bretagne Service Course.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures de la société Bretagne Service Course. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

## ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 129,4 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe. Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et aussitôt après la ligne d'arrivée uniquement au premier passage à quatre tours de l'arrivée, sauf autre décision prise par le jury.

En dehors, le ravitaillement sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs et pied à terre sur le côté droit de la route (sens de circulation) dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 4,150 km à parcourir quatre fois.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

## ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes est **interdit**. Toute entraide mécanique entre coureurs d'équipes différentes entraîne leur mise hors course immédiate.

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 4,150 km à couvrir 4 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

## ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 36ème Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole : Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 13,2 : Saint-Armel	Km 90,9 : Le Tour du Parc
Km 28,7 : Sarzeau	Km 118,3 : Surzur
Km 45,0 : Arzon	Km 124,4 : Le Hézo
Km 53,5 : Saint-Gildas-de-Rhuy	Km 129,4 : Saint-Armel

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis un sur la ligne.

## ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2004)
- Le premier coureur de la catégorie OPEN 1
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le plus combatif désigné par un jury spécifique
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

## ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans le bâtiment des services techniques municipaux, route de Saint-Colombier, SAINT-ARMEL.

## ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

## ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

## UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

### RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

*« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».*

Les coureurs devront donner leurs bidons à leur véhicule d'équipe ou les jeter délicatement aux spectateurs.

### PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités  
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



# PALMARES DE L'EPREUVE



Année	Départ	Arrivée	Dist.	Moy.	Part.	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DANO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME UCK VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELINE	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy's	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOU BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVOUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuy's	Le Hézo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy's	120,700		76	J HERVIO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHANNO EC QUEVEN	D CORFMAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuy's	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuy's	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuy's	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL.	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUNON AC BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONNTIN	V GOUSSET CM AUBERVILLIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuy's	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL.	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuy's	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,35	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuy's	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE
2020	Arzon	Sarzeau	166,00	46,115	126	C. ORCEAU LA ROCHE SUR YON	T. COTARD WB FYBOLIA L.	C. PATOUX ES TORIGNI	T. DELACROIX TEAM C. AZUREEN
2021	Saint Gildas de Rhuy's	Le Tour du Parc	154,000	46,084	88	R.FIEFVEZ OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49	L. LAPIERRE OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49
2022	Surzur	Azon	147,500	47,47	133	L. BOURGOYNE WB FYBOLIA MORB.	J. LE BON DINAN SPORT CYC.	L. GUILLE WB FYBOLIA MORB	M. CORDELIER SOJASUN ESPOIR ACNC

# LES PARTENAIRES



## ORGANISATEURS OFFICIELS



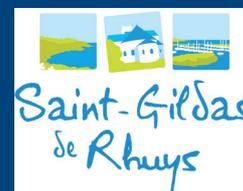
## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SAINT-ARMEL



LE HEZO



## PARTENAIRES PRIVÉS



SARZEAU CARRIÈRES ET MATÉRIAUX



SUPER U Sarzeau

